



Ministère de la Coopération Internationale, Intégration
Régionale et Francophonie
Secrétariat Général à la Coopération Internationale

Le Secrétaire Général

N° CI/SG/600/CICS/...734.../2019

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie ;
- Son Excellence Monsieur le Vice-Ministre à la Coopération Internationale ;
A KINSHASA/GOMBE
- Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la RDC près les Nations Unies
Mission Permanente RDC
A New York/USA

Concerne : Approbation du document de Programme de développement (CPD) du PNUD en RDC

A Monsieur le Représentant Résident du PNUD en RDCongo à KINSHASA-GOMBE

Monsieur le Représentant Résident,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre PRO/398/201- PRO/303/Partenariat du 16 octobre 2019 relative à la demande d'approbation du Document de Programme de Développement (CPD) couvrant la période de 2020-2024.

Me référant aux termes de la lettre précitée et dans le respect du processus de l'élaboration du nouveau programme de coopération, je marque mon accord technique au contenu de ce document dont les échanges avec les partenaires gouvernementaux ont été conduits lors de la session du 18 juin 2019 sous le leadership du Secrétariat Général à la Coopération Internationale.

Etant donné que, comme l'exige la tradition, ce document doit être soumis au Conseil d'Administration du PNUD, prévu au mois de janvier 2020, je saisis cette opportunité pour confirmer la participation de la RDC à cette session, afin de marquer de son implication dans ce processus.

l'expression de ma parfaite considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant Résident,

Vincent MUSAMBYA SANGANYA

Ambassadeur

